



Luttons tous ensemble pour une meilleure protection !

Les syndicats veulent une nouvelle Convention nationale (CN) et en aucun cas du vide conventionnel. Ils ont proposé aux entrepreneurs de prolonger la CN de deux mois qui permettraient de mener, enfin, des négociations sérieuses. Avec leur refus, les patrons démontrent de toute évidence qu'ils ne veulent pas d'une nouvelle CN !

Les entrepreneurs ont délibérément fait traîner les négociations menées durant neuf mois. A la fin, ils ont encore balayé d'un revers de la main ce qui pourtant avait déjà été négocié, et ce au mépris de la parole donnée, ainsi que des 4'000 travailleurs genevois qui ont fait entendre leurs voix dans nos rues ! Les objectifs des entrepreneurs sont clairs: Ils ne veulent rien lâcher malgré la conjoncture florissante dans la construction. Ils ne sont pas non plus prêts à s'attaquer sérieusement aux problèmes actuels dans la construction tels que le dumping salarial ou une réglementation insuffisante pour les intempéries. Résultat : A partir du 1^{er} janvier, il n'y a plus de convention et les patrons ne seront plus obligés à payer les salaires minimums, le 13^e salaire, etc. etc.

Alors même qu'ils ont provoqué un vide conventionnel, de nombreux entrepreneurs ont récolté ces derniers jours des signatures parmi les maçons pour une pétition intitulée « Non au vide conventionnel ! ». Comme les syndicats sont aussi favorables à trouver une solution, beaucoup de maçons ont signé cette pétition. Mais dans bien de cas, les travailleurs ont été menacés de licenciement ou de suppression du 13^e salaire s'ils ne signaient pas ! C'est scandaleux et inacceptable.

Nous voulons des salaires revalorisés, nous voulons des solutions contre les intempéries et contre la sous-traitance abusive ! Nous voulons une meilleure protection des salaires et des emplois ! Et si l'arrogance patronale empêche aux entrepreneurs d'entendre la voix de 4'000 maçons dans la rue, il faudra envisager, ensemble, des mesures supplémentaires dès l'année prochaine ! C'est pourquoi nous vous invitons à une :

Assemblée générale des maçons
Jeudi 19 janvier 2012 à 18h30
à l'UOG
(Place des Grottes 3, derrière la gare)